
Nombre de membres

Séance du mercredi 05 juillet 2023

en exercice : 11

L'an deux mille vingt-trois et le cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 28 juin 2023, s'est réunie sous la présidence de Madame Patricia LOISEAU (Maire).

Présents : 9

Votants : 9

Sont présents : Patricia LOISEAU, Jean-François DELPORTE, Romain RICADA, Fabien BONNIER, Florence BONNIER, Sébastien FAGONT, Davy LATIZEAU, Dominique LECOURT, Florence PICARD

Représentés :

Excuses :

Absents : Suzanne BRAYETTE, Thibaut RICADA

Secrétaire de séance : Romain RICADA

Madame Le Maire ouvre la séance à 19 heures. Le nombre de présents étant de 9, le quorum est atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer conformément à l'article L 2121.17 du CGCT.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

La lecture du dernier procès-verbal du conseil municipal du 14 juin 2023 n'apportant aucune observation, est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Objet : Devis pour la location d'une mini-pelle pour les travaux de l'abri bus - DE_2023_039

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal le devis de la SAS PUBLIER pour la location d'une mini-pelle pour les travaux de l'abri bus. Le devis fait apparaître la somme de 180€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents APPROUVE le devis de la SAS PUBLIER pour 180€.

Objet : Devis pour la porte anti-panique de la salle du Foyer Rural - DE_2023_040

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis de PBA Automatismes, Menuiserie DAVID et FB Fermetures pour la porte anti-panique de la salle du Foyer Rural.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- DECIDE de choisir la Menuiserie DAVID pour 4 214€ HT (5 056,80€ TTC).
- AUTORISE Madame le Maire à signer le devis.

Objet : Devis pour la porte de l'église - DE_2023_041

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis de la SARL DROIT Menuiserie Ebénisterie, Menuiserie DAVID et Sébastien PELLIEN pour la porte de l'église.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents :

- DECIDE de choisir l'artisan Sébastien PELLIEN pour 2 460€.
- AUTORISE Madame le Maire à signer le devis.

Objet : DM n°2 : Amortissements - Pelle - Portes - DE_2023_042

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2135 - 92	Installation City Stade	-7696.80	
2138 - 93	Abri Bus (Location Pelle)	180.00	
2135 - 100	Installation (Porte anti panique Foyer Rural)	5056.80	
2135 - 101	Installation (Porte église)	2460.00	
2804112 (040)	Subv. Etat : Bâtiments, installations		-2955.49
2804182 (040)	Autres org pub - Bât. et installations		2955.49
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Objet : Acceptation d'un chèque de remboursement de Groupama - DE_2023_043

Suite à une erreur dans les cotisations demandées par la compagnie d'assurance GROUPAMA, un chèque de remboursement a été reçu en Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à encaisser sur le budget communal, le chèque de GROUPAMA d'un montant de 1 587,04€.

Objet : Acceptation d'un chèque du Foyer Rural - DE_2023_044

Suite à l'achat des chaises pour la salle du Foyer Rural, le Foyer Rural souhaite participer financièrement. Un chèque de 3 084€ a été reçu à la Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à encaisser sur le budget communal, le chèque de 3 084€, correspondant à la participation du Foyer Rural.

Objet : Région : demande de subvention pour le City Stade - DE_2023_045

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les nouveaux devis pour le projet d'installation d'un City Stade pour un montant estimé à 99 864 € HT correspondant aux devis présentés par Agorespace pour le City Stade et RVM pour la plateforme d'accueil.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION			
FINANCEURS	DEPENSE SUBVENTIONNABLE Hors Taxes		MONTANT de la SUBVENTION
		TAUX	
INTERIEUR - DETR	85 984,84 €	34,44	34 393,60 €
REGION	99 864 €	45	44 938,80 €
TOTAL DES AIDES PUBLIQUES			79 332,40€
MONTANT HT A LA CHARGE DU MAITRE D'OUVRAGE			20 531,60 €
TOTAL GENERAL (coût de l'opération HT)			99 864 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré DECIDE à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement proposé
- de solliciter de la Région, pour le projet d'installation d'un City Stade, une subvention de 45% du montant HT de l'achat.
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à la demande de subvention.

QUESTIONS DIVERSES

- Salle du Foyer Rural : 60 chaises seront à disposition, 20 autres resteront dans le préau.
- Discussion autour des poubelles de la salle du Foyer Rural. Le tri des déchets sera demandé aux locataires de la salle.
- Salle du Foyer Rural : M. FAGONT propose que la clim puisse être allumée pour les locataires lors des fortes chaleurs. Une participation sera demandée aux locataires souhaitant la climatisation.
- Salle du Foyer Rural : M. FAGONT propose la pose d'une petite étagère pour le four. Refusée car pas nécessaire.
- Salle du Foyer Rural : Des capuchons pour pieds de tables seront ajoutés.
- Salle du Foyer Rural : Vigilance nécessaire sur la propreté de la salle lors de la réception des clés.
- Eolienne : Une enquête publique serait programmée pour fin d'été (septembre). Aucun retour concernant le dossier.
- Marché campagnard : Certains des exposants ne sont pas venus. Passage modéré mais constant.
- 14 juillet : Saucissonnade, ainsi que concours de pétanque (organisé par le Conseil des Jeunes avec l'aide du Foyer Rural, du Conseil Municipal et du service jeunesse de la C4).
- 14 juillet : Tireuse à bière louée chez La Pinte Française.
- Cimetière : Arrosoir percée, la commune mettra des bidons en attendant un nouvel achat.
- Cimetière : Allée à désherber.
- Vendanges : Pour éviter les pollutions sonores, visuelles et olfactives dans les terrains du hameau de Saint Cloud, tout écart sera signalé à la gendarmerie.
- Mares de la commune : M. BONNIER propose de prendre un arrêté pour interdire le remplissage de bidon pour usage personnel.

- Rendez-vous avec la Direction de la Voirie Départementale le lundi 10 juillet suite à la demande préalable d'un administré.
- Chemin piétonnier Rue Principale – St Cloud : Un plan plus large a été fourni par l'entreprise COLAS.
- Abri bus : En attente d'une réponse de M. Gilles COURTOIS, l'entrepreneur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 45 minutes.

Le secrétaire de séance,
Romain RICADA

Le Maire,
Patricia LOISEAU